

Compte rendu du conseil d'administration de l'ARELAB du 7 février 2018

Membres présents : Cécile DAUDE, Sylvie DAVID-GUIGNARD, Sylvie PEDROARENA, Brigitte PLANTY, Elena ZIMMERMANN.

Membres excusés : Valérie BONDENET, Anne FRANCO, Paulette GARRET, Lucile GÉNIE, Thomas GUARD, Antide PETIT, Gilles ROUSSEL.

La séance débute à 14 h.

I / Approbation du compte rendu du CA du 13 décembre 2017

Après quelques modifications, le compte rendu est approuvé.

II / Préparation de rentrée et DGH 2018

De nombreux enseignants ont écrit à B. Planty pour faire part à l'ARELAB des mauvaises conditions dans lesquelles la rentrée 2018 va s'effectuer :

- Certains chefs d'établissement ont menacé de faire transformer des postes de Lettres classiques en postes de Lettres modernes, avant de faire machine arrière et de proposer aux collègues concernés un horaire de latin insuffisant. Cette manœuvre vise à dissuader les professeurs de langues anciennes de réclamer les 7 heures de latin prévues pour le cycle 4.
- L'ouverture de deux groupes de latin en 5^{ème} n'est pas encore confirmée dans les collèges de Saint-Laurent-en-Grandvaux et de Valdoie. Les chefs d'établissement imposent la sélection des élèves souhaitant s'inscrire à l'option. Or, les enseignants de Lettres classiques se sont toujours battus pour que les langues anciennes soient accessibles à tous les collégiens. Le B.O. du 24 janvier 2018 rappelle d'ailleurs que "l'enseignement facultatif de LCA [...] doit être résolument ouvert à tous".
- Le non-respect des 7 heures de latin sur le cycle 4 est malheureusement fréquent dans de nombreux établissements : au collège de Jussey, l'horaire est réduit à 4 heures sur un BMP (le poste de LC étant supprimé) : 3 heures de latin (une par niveau !) et une heure de grec.
Citons également les collèges Rouget de Lisle à Lons le Saunier (5h), Ledoux (5h) et L'Arc (3h avec un groupe de 5ème et un groupe mélangeant les 4èmes et 3èmes) à Dole. L'inspecteur d'académie du Jura aurait proposé aux chefs d'établissement une lecture du B.O. peu favorable à l'option LCA, en précisant que l'expression "dans la limite de" signifiait "au maximum" (pour rappel : "les quotités horaires de cet enseignement s'inscrivent dans la limite d'une heure hebdomadaire en classe de cinquième et de trois heures hebdomadaires pour les classes de quatrième et de troisième"). Or, l'expression "dans la limite de" serait réservée

uniquement aux petits établissements.

Concernant le financement de l'option, le B.O. du 24 janvier 2018 mentionne une dotation spécifique qui viendrait s'ajouter à la dotation horaire supplémentaire de trois heures par semaine et par division attribuée à l'établissement. Les collègues ne doivent donc pas hésiter à demander à leur chef d'établissement des précisions sur ce sujet.

Les enseignants de langues anciennes sont de plus en plus démoralisés. Au nom de l'ARELAB, B. Planty souhaite solliciter une audience auprès du recteur pour évoquer les difficultés rencontrées par les collègues, et demander à avoir au moins un poste de Lettres classiques par établissement.

S. Pédroaréna souhaite réfléchir à une forme d'échanges, dans le cadre de notre association, afin que les collègues se sentent moins seuls. Faut-il créer un groupe Facebook ?

B. Planty ajoute qu'il ne faut pas hésiter à demander aux inspecteurs et aux chefs d'établissement des stages de bassin en langues anciennes ; les Journées LCA au lycée de Valentigney sont toujours plébiscitées par les enseignants du bassin de Montbéliard.

III / Compte-rendu de l'entrevue du 20 décembre 2017 avec Augustin Guillot, IPR de Lettres

- Au sujet de la réforme du baccalauréat, M. Guillot est pessimiste. Quelle sera la place laissée à l'option Latin et à l'option Grec ?
- Il a informé B. Planty que le professeur chargé de mission en Lettres classiques était cette année Laurent André, qui enseigne au lycée de Lure.
- Concernant le problème du remplacement des enseignantes en congé de maternité, M. Guillot fait savoir que deux des trois collègues ont été remplacées.
- M. Guillot souhaiterait développer des formations sur la traduction des textes antiques.
- Concernant la question sur l'avenir du grec et sur l'enseignement conjoint en particulier, il propose un groupe de travail que B. Planty accepte d'animer. S. Pédroaréna a pris contact avec Marie-France Kalantzis, qui a été la première à expérimenter cette méthode ; celle-ci a mis à disposition sur son site les *300 fiches pour un bilinguisme latin / grec*.

IV / Organisation de la sortie culturelle

La ville d'Autun est la destination retenue. Deux dates sont pour l'instant proposées : les samedis 26 mai et 2 juin 2018. S. David-Guignard va recontacter Pierre Nouvel, maître de conférences en archéologie à l'Université de Franche-Comté, qui avait accepté de faire la visite guidée à Bibracte l'an dernier.

Par ailleurs, les inscriptions sont ouvertes pour les Journées "Autun, capitale des langues anciennes" les 10 et 11 mars prochains. L'information sera diffusée sur le site de l'ARELAB pour faciliter notamment le covoiturage.

V / Questions diverses

1) Rejoignez-nous !

Gilles Roussel a fait part de sa décision de ne plus s'occuper du bulletin de l'ARELAB. La question de la relève est problématique : les membres du Bureau sont peu nombreux et assurent d'autres missions. Il faudrait lancer un appel à nos adhérents, ou motiver quelqu'un de l'extérieur.

En outre, les séances du CA ne réunissent plus qu'un auditoire très restreint. Pour faire rayonner notre association et attirer de nouveaux membres, S. Pédroaréna suggère de suivre l'exemple de l'ARELALIM (Association régionale des enseignants de langues anciennes de Limoges) en proposant un concours à destination des collégiens et des lycéens latinistes et hellénistes. On pourrait, entre autres, demander aux classes de présenter la Une d'un magazine sur l'Antiquité, avec les titres en latin ou en grec. Le jury serait composé des membres du bureau.

2) *Le dynamisme des langues anciennes dans le pays de Montbéliard*

B. Planty a assisté aux "Journées Langues et Cultures de l'Antiquité" au lycée de Valentigney. Régine Klem, chargée des animations pédagogiques dans le pays de Montbéliard, est intervenue à propos du site de Mandeure. Les visites se feront cette année entre le 15 mars et le 15 octobre. Le public scolaire visé est large : du cycle 2 au lycée. Le service Animation du Patrimoine du Pays de Montbéliard agglomération propose divers ateliers : chantier de mini-fouilles, animations autour de l'*Hortus* (jardin d'inspiration gallo-romaine)... Il est également possible de télécharger une application sur smartphone pour les visites.

Par ailleurs, la *Legio VIII Augusta* interviendra à Mandeure pour les Journées du Patrimoine en septembre prochain.

Enfin, les latinistes du lycée Germaine Tillion de Montbéliard et ceux du lycée Armand Peugeot de Valentigney ont fait une exposition sur la permanence du latin dans notre société. Tous les collégiens du bassin sont invités à découvrir leur travail. S. Pédroaréna demande si les panneaux de l'exposition pourraient être déplacés et présentés lors de la future AG de l'ARELAB.

3) *Assemblée Générale de l'ARELAB*

Différentes suggestions sont émises concernant la conférence qui aura lieu après la prochaine AG, en septembre 2018 :

- B. Planty souhaiterait contacter le CIREVE (Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle) de Caen, qui travaille depuis plusieurs années sur la restitution de la Rome antique.
- S. David-Guignard propose également de demander à Sophie Montel (maître de conférences en histoire de l'art et archéologie du monde grec ancien à l'université de Franche-Comté) de nous présenter les moulages jadis entreposés dans les greniers de la faculté des Lettres.

La séance est levée à 16h 30.

Secrétaire de séance : Elena Zimmermann